

## RÉPONSES À L'ÉTUDE DE LA GESTION ET DU CONTRÔLE FINANCIER

DATE 28 avril 1978

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL  
(31 MARS 1976)NOM DU MIN./ORGANISME/SOCIÉTÉ  
AUTEUR DES RÉPONSES Statistique Canada  
P. Donnelly

OBSERVATIONS ET RECOMMANDATIONS DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL	RÉPONSE DE L'ORGANISME EN 1976 RAPPORT	RÉPONSE AU 31 MARS 1977	RÉPONSE AU 31 MARS 1978
<p><u>VERIFICATION A PRIORI</u></p> <p>Il n'existe pas de timbre pour démontrer que le travail de vérification à priori a été correctement effectué et pour identifier les personnes chargées des étapes de vérification à priori en cours.</p> <p>Il faudrait concevoir un timbre de vérification à priori et le distribuer à tous les bureaux chargés de la vérification à priori des paiements de façon à permettre au personnel de démontrer qu'il a exécuté toutes les étapes requises.</p> <p><u>REVENUS, COMPTES A RECEVOIR ET RECETTES DE CAISSE</u></p> <p>Il y a un certain nombre de faiblesses dans la division des fonctions et dans les méthodes régissant les recettes de caisse.</p>	<p>Un timbre de vérification à priori sera conçu et des méthodes efficaces seront mises en application.</p>	<p>Un timbre de vérification à priori a été conçu et commandé. Des méthodes efficaces seront mises en application.</p>	<p>Une étude effectuée récemment par les vérificateurs internes des opérations de Statistique Canada n'a fait ressortir aucun autre problème de caractère systématique dans ce domaine.</p>